

La diplomatie entre les royaumes hellénistiques et Rome : entre coopération et confrontation II^e siècle av. J.-C.

Fabrice OULAI

*Département Histoire,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké -Cote d'Ivoire,
Email : oulaifabrice80@gmail.com*

Date de soumission : 08-01-2026

Date de publication : 31-03-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.32>

Résumé

L'étude vise à réinterpréter la diplomatie et les relations politiques entre Rome et les royaumes hellénistiques pendant la première moitié du II^e siècle av. J.-C., notamment depuis la paix d'Apamée en 188 av. J.-C. jusqu'à la destruction de Carthage et Corinthe en 146 av. J.-C. L'objectif est de comprendre cette période comme un système international unipolaire dominé par Rome, en utilisant les théories néoréalistes contemporaines des relations internationales. Le but est de montrer que la diplomatie entre Rome et les royaumes hellénistiques oscillait entre coopération et confrontation, avec une dynamique marquée par des préoccupations sécuritaires exacerbées par la position hégémonique romaine. La diplomatie est analysée à travers le prisme des rapports de puissance, des stratégies temporelles des états et du contexte anarchique du système international méditerranéen antique. Cette approche permet d'évaluer comment la structure du système a influencé les décisions et comportements diplomatiques des acteurs historiques sans réduire ces derniers à une simple mécanique structurelle. Cette configuration n'a pas pacifié les relations internationales, mais a au contraire intensifié les dilemmes de sécurité des royaumes hellénistiques, qui cherchaient à se positionner dans un environnement de plus en plus sous contrôle romain.

Mots-clés : diplomatie-royaumes hellénistiques-Rome-coopération-confrontation

Diplomacy between the Hellenistic kingdoms and Rome: between cooperation and confrontation 2nd century BC

Summary

The study aims to reinterpret diplomacy and political relations between Rome and the Hellenistic kingdoms during the first half of the 2nd century BC, particularly from the Peace of Apamea in 188 BC to the destruction of Carthage and Corinth in 146 BC. The objective is to understand this period as a unipolar international system dominated by Rome, using contemporary neo-realist theories of international relations. The aim is to show that diplomacy between Rome and the Hellenistic kingdoms oscillated between cooperation and confrontation, with a dynamic marked by security concerns exacerbated by Rome's hegemonic position. Diplomacy is analysed through the prism of power relations, the temporal strategies of states and the anarchic context of the ancient Mediterranean international system. This approach makes it possible to assess how the structure of the system influenced the diplomatic decisions and behaviour of historical actors without reducing them to mere structural mechanics. This

configuration did not pacify international relations, but rather intensified the security dilemmas of the Hellenistic kingdoms, which sought to position themselves in an environment increasingly under Roman control.

Keywords: diplomacy-Hellenistic kingdoms-Rome-cooperation-confrontation

Introduction

La période hellénistique, qui s'étend du IV^e siècle av. J.-C. jusqu'à l'affirmation décisive de la romaine à la fin du II^e siècle av. J.-C., se caractérise par un paysage politique profondément fragmenté. Les royaumes issus de la dislocation de l'empire d'Alexandre le Grand y coexistent dans un climat de rivalités permanentes, cherchant simultanément à consolider leurs territoires et à étendre leur influence. Cette dynamique interne se trouve progressivement bouleversée par la montée irrésistible de Rome, transformant la Méditerranée en un espace de recomposition stratégique où la diplomatie oscille entre coopération pragmatique et confrontation armée. L'analyse de la diplomatie durant cette période requiert une approche multidisciplinaire, articulant l'histoire ancienne aux apports de la théorie contemporaine des relations internationales.

La présente étude adopte une méthodologie qualitative fondée sur l'examen critique des sources primaires antiques, traités, correspondances diplomatiques et récits historiques, combiné à l'usage de concepts issus du néoréalisme en particulier celui de l'unipolarité au sein d'un système international anarchique. Cette articulation méthodologique permet de mieux appréhender les logiques profondes qui orientent les choix stratégiques des acteurs, en fonction des contraintes structurelles de leur environnement politique.

L'objectif est ainsi de réinterpréter les relations diplomatiques entre Rome et les royaumes hellénistiques comme le produit d'un équilibre instable entre coopération opportuniste et confrontation quasi inévitable, sous l'effet de l'asymétrie croissante des rapports de puissance. Plus largement, il s'agit de démontrer que la configuration progressivement unipolaire du système méditerranéen a intensifié les dilemmes sécuritaires des royaumes hellénistiques, les contraignant à élaborer des stratégies ambivalentes mêlant recherche de reconnaissance, tentatives d'adaptation et formes diverses de résistance à l'hégémonie romaine. Cette étude s'appuie notamment sur les travaux récents de Brisson (2020), qui propose une lecture innovante de l'Antiquité à la lumière des théories contemporaines des relations internationales, ainsi que sur les analyses de Raffield (2010) consacrées aux pratiques diplomatiques anciennes. Elle mobilise également un ensemble de recherches classiques et contemporaines portant sur les mécanismes diplomatiques, les jeux d'alliances fluctuantes et les conflits successifs opposant les royaumes hellénistiques face à Rome. Ces contributions convergent

pour montrer que la diplomatie constitue un prisme privilégié d'analyse de la transition progressive d'un ordre multipolaire vers un ordre unipolaire dominé par la puissance romaine.

Ce travail entend ainsi compléter et enrichir le débat historique en contextualisant la diplomatie hellénistique-romaine dans le cadre théorique des relations internationales, offrant une lecture renouvelée des interactions entre coopération et confrontation qui ont marqué cette période fondatrice de l'histoire méditerranéenne. Dès lors, comment la diplomatie entre les royaumes hellénistiques et Rome a-t-elle navigué entre coopération et confrontation dans un contexte de transformation unipolaire du système international méditerranéen ? Cette question invite à analyser les formes de coopération diplomatique entre royaumes hellénistiques et Rome, loin d'une simple opposition militaire, en intégrant la confrontation dans la diplomatie et ses implications stratégiques.

1. Les formes de coopération diplomatique entre royaumes hellénistiques et Rome

1.1. Traités, alliances et mécanismes de reconnaissance mutuelle

Les relations diplomatiques entre Rome et les royaumes hellénistiques du III^e au II^e siècle av. J.-C. se sont progressivement inscrites dans un cadre juridique et symbolique complexe, marqué par la coexistence de pratiques grecques anciennes et de nouveaux modes de domination romains. Les traités constituaient le principal instrument de cette coopération, définissant les termes d'alliances, d'amitiés ou de subordination.

Dès le traité conclu avec Philippe V de Macédoine en 205 av. J.-C. (Polybe, 1990 : VII, 9), Rome adopta une diplomatie pragmatique, fondée sur le respect apparent des usages helléniques de reconnaissance mutuelle. Polybe note à ce propos que les Romains « s'attachaient à paraître amis et alliés, tout en préparant la domination future » (Polybe, 1990 : XXIII, 12). Cette « amicitia » reposait souvent sur des formules de réciprocité mais cachait un rapport de force asymétrique, que les rois hellénistiques, tels Antiochos III ou Eumène II, devaient admettre pour préserver leurs intérêts.

Les traités romains, comme celui d'Apamée (188 av. J.-C.), illustrent cette double logique : reconnaissance juridique de l'autonomie des royaumes, mais contrôle militaire et économique de Rome. Tite-Live rapporte que le Sénat imposa à Antiochos III des clauses très précises : « Qu'il ne s'approcherait plus des armes ni ne franchirait le Taurus, qu'il livrerait ses éléphants et sa flotte, et qu'il paierait une indemnité considérable » (Tite-Live, 1982 : XXXVIII, 38). L'historien moderne Claude Nicolet (1976 : 219) souligne que ces traités n'étaient pas de simples accords bilatéraux, mais des instruments d'intégration progressive dans l'ordre romain.

Rome utilisait le langage du droit grec pour légitimer sa présence et instaurer un système de dépendances hiérarchisées, qualifié par E. Will (1982 : 315). de « fédéralisme hégémonique »

La diplomatie entre les royaumes hellénistiques et Rome s'est largement appuyée sur la conclusion de traités formels qui assuraient un cadre légal aux relations entre les puissances. Ces traités établissaient notamment des clauses de paix, des engagements militaires, et des reconnaissances mutuelles de souveraineté, nécessaires pour stabiliser des rapports souvent mouvants. L'importance de ces accords est soulignée par J. Brisson (2020 : 143), qui note que « la diplomatie hellénistique ne peut être comprise sans la reconnaissance explicite des relations hiérarchiques Rome est fréquemment reconnue comme puissance dominante tout en laissant une marge de coopération aux royaumes ».

L'engagement via ces traités permettait aux royaumes de manifester une forme de coopération pragmatique face à la montée romaine, réduisant momentanément les antagonismes. Il s'agissait souvent d'une diplomatie contractuelle visant à préserver les intérêts respectifs sans remettre en cause l'ordre hégémonique romain.

1.2. Rôle des ambassadeurs, échanges culturels et diplomatie cérémonielle

Outre les traités, les ambassadeurs jouaient un rôle crucial dans la diplomatie hellénistique, agissant comme messagers, négociateurs, et symboles de la communication entre les puissances. Leur fonction dépassait le simple échange d'informations en incarnant les relations diplomatiques à travers des rituels et des pratiques cérémonielles qui manifestaient les rapports de pouvoir et de respect mutuel. Raffield (2010 : 97) décrit ces missions comme « des gestes politiques chargés de sens, où les présents offerts et les discours prononcés reflètent autant la volonté de paix que l'affirmation d'une suzeraineté implicite ». Par ailleurs, les échanges culturels par exemple, l'envoi d'œuvres d'art, la participation aux festivals, ou la reconnaissance de cultes communs renforçaient les liens diplomatiques en créant des espaces de coopération par-delà la politique stricte, adoucissant les tensions et construisant un socle de respect mutuel.

Les ambassadeurs jouaient un rôle central dans ces relations. D'une part, les cités et royaumes hellénistiques envoyaient régulièrement des délégations à Rome pour renouveler l'amitié ou présenter des requêtes ; d'autre part, Rome expédiait ses propres légats pour surveiller ou arbitrer les affaires grecques. Polybe, témoin direct de ces échanges, décrit avec précision les missions diplomatiques envoyées par les Achéens à Rome : « Ils portaient des couronnes d'or et des présents symboliques, selon l'usage, afin d'obtenir la faveur du Sénat » (Polybe, 1990 : XXII, 9). La diplomatie cérémonielle adoptait souvent les codes grecs : offrandes aux dieux

protecteurs de la cité, discours en assemblée, hospitalité sacrée (ξενία). Ces rituels manifestaient une reconnaissance réciproque entre égaux, même lorsque la hiérarchie réelle était déséquilibrée. Comme l'a noté P. Vidal-Naquet (1996 :147), « Rome sut récupérer le langage symbolique de la cité grecque pour mieux imposer sa propre autorité ».

Par ailleurs, ces échanges favorisaient une circulation culturelle : les ambassades servaient à transmettre des modèles politiques, artistiques et intellectuels. Ainsi, les séjours à Rome d'intellectuels grecs comme Polybe, Panétios de Rhodes ou plus tard Posidonius d'Apamée témoignent d'un dialogue actif entre les élites hellénistiques et sénatoriales romaines. E. Gruen (1992 : 90) a montré que cette diplomatie des élites contribua à la formation d'un espace méditerranéen commun, où l'hellénisme devint la culture de référence du pouvoir romain. Le traité d'Apamée, conclu entre Rome et Antiochos III après sa défaite à Magnésie (190 av. J.-C.), constitue un jalon essentiel dans la redéfinition des rapports entre Rome et les monarchies orientales. Le texte, conservé partiellement par Polybe (1990 : XXI, 42-43) et Tite-Live (1982 : XXXVIII, 38-39), impose à Antiochos de fortes limitations territoriales et militaires : « Qu'il livrât toutes ses garnisons situées en deçà du Taurus, qu'il payât douze mille talents, et qu'il remît aux Romains ses éléphants et vaisseaux de guerre. »

Ce traité consacre la supériorité diplomatique de Rome, tout en maintenant une façade d'égalité formelle. Comme l'a analysé J. Briscoe (2007 : 67), il s'agit d'un modèle de « coopération contrainte » : Rome accorde à Séleucos IV une reconnaissance officielle, mais en réalité, la dynastie séleucide devient dépendante de la bienveillance romaine. D'autres collaborations ponctuelles montrent une dynamique plus souple. Les alliances avec Eumène II de Pergame (vers 197–159 av. J.-C.) ou Ptolémée VI Philométor (vers 168 av. J.-C.) reposaient sur des intérêts communs contre des adversaires régionaux. Ces rois se présentaient volontiers comme « amis du peuple romain » (φίλος καὶ σύμμαχος Ῥωμαίων), titre honorifique attesté sur plusieurs inscriptions, notamment l'inscription de Délos (IG XI, 4, 1032). Ce titre ne signifiait pas une égalité politique, mais plutôt une diplomatie d'intégration : les royaumes s'inscrivaient dans la sphère d'influence romaine tout en conservant leur prestige local.

L'historien F. Millar (1993 : 27) a montré que ces alliances constituaient un système de relations réticulaires, où les rois hellénistiques cherchaient moins à résister à Rome qu'à participer à son ordre. La coopération apparaissait ainsi comme une forme d'adaptation culturelle et politique, illustrant la capacité des élites hellénistiques à négocier leur survie dans un monde désormais dominé par la puissance romaine.

Ainsi, les relations diplomatiques entre Rome et les royaumes hellénistiques ne peuvent être réduites à un simple rapport de domination unilatérale. Si les traités, les ambassades et les alliances témoignent d'une coopération apparente, ils révèlent aussi la subtile progression de l'influence romaine dans l'espace grec et oriental. La diplomatie hellénistique, héritière des pratiques royales d'époque classique, devint progressivement un instrument de la romanisation politique : le langage de l'amitié et de la réciprocité masquait la mise en dépendance juridique et économique des monarchies orientales. La coopération prit donc la forme d'un équilibre instable où chaque roi devait négocier sa survie face à une puissance romaine de plus en plus présente. Cette ambivalence ouvrit la voie à une transformation profonde du monde méditerranéen : les échanges diplomatiques et culturels servirent de vecteurs à l'intégration des élites hellénistiques dans le système impérial romain. C'est cette évolution, du partenariat diplomatique que le second axe de cette étude se propose d'analyser, en examinant la confrontation dans la diplomatie et ses implications stratégiques.

2. La confrontation dans la diplomatie et ses implications stratégiques

2.1. Les dilemmes sécuritaires des royaumes face à l'hégémonie romaine

La montée en puissance de Rome au sein du système méditerranéen hellénistique engendre pour les royaumes une série de dilemmes sécuritaires cruciaux. Ces derniers doivent constamment composer avec la menace latente d'une intervention militaire romaine tout en cherchant à préserver leur autonomie. Comme le souligne J. Brisson (2020 : 187), « les royaumes hellénistiques se trouvent confrontés à un choix stratégique délicat entre accommodation relative et résistance, conditionné par la peur d'une annihilation pure et simple ». Cette situation génère un climat d'incertitude où chaque déplacement diplomatique ou militaire est scruté sous l'angle de la survie politique, et où la méfiance exacerbe les tensions. L'expansion romaine en Méditerranée orientale imposa aux royaumes hellénistiques des choix stratégiques difficiles. Les rois de Macédoine, de Syrie et d'Égypte durent arbitrer entre la coopération diplomatique et la résistance militaire, souvent sous la menace implicite ou explicite de sanctions romaines. Polybe souligne ce dilemme : « Les rois, bien qu'alliés en apparence, pesaient sans cesse les avantages et les risques de la faveur romaine, car toute désobéissance pouvait être punie par la guerre » (Polybe, 1990 : XVIII, 10).

Cette situation crée une tension structurelle : accepter l'amitié romaine permettait de préserver un minimum d'autonomie, mais au prix de la limitation de la liberté stratégique. Tite-Live décrit ainsi les hésitations de Philippe V de Macédoine avant la deuxième guerre de Macédoine (200-197 av. J.-C.) : « Il s'avança vers Rome, ostensiblement pacifique, mais calculant chaque geste

pour ne pas perdre la face auprès de ses alliés » (Tite-Live, 1982 : XXXVI, 19). Les dilemmes sécuritaires s'expriment aussi dans les alliances instables entre royaumes hellénistiques : certains préfèrent s'engager avec Rome pour obtenir une protection contre un voisin menaçant, d'autres choisissent la neutralité, risquant l'hostilité romaine. Selon F. Millar, « ces choix révèlent un monde où la diplomatie est profondément contrainte par la puissance montante de Rome » (F. Millar, 1993 : 25).

2.2. Guerres et crises diplomatiques : Stratégies romaines d'imposition et réactions hellénistiques face à la domination

La confrontation diplomatique se traduit fréquemment par des crises militaires. Les guerres macédoniennes (214-148 av. J.-C.) illustrent la progression graduelle de l'hégémonie romaine : La première guerre de Macédoine (214-205 av. J.-C.) fut une intervention limitée, visant à contrer l'alliance de Philippe V avec Hannibal. La deuxième guerre de Macédoine (200-197 av. J.-C.) se solda par la victoire romaine à Cynoscéphales, imposant un traité humiliant à Philippe (Polybe, 1990 : XVIII, 46). La troisième guerre de Macédoine (171-168 av. J.-C.) acheva la neutralisation de la Macédoine et sa division en quatre républiques clientélistes, sous contrôle indirect romain (Tite-Live, 1982 : XLII, 11-14).

Les conflits d'Achaïe (146 av. J.-C.) illustrent une diplomatie devenue inopérante face à la puissance romaine : la Ligue achéenne, initialement alliée de Rome, tenta de préserver son autonomie, mais sa résistance culmina dans la destruction de Corinthe et l'intégration directe de la région à la province romaine de Macédoine (Polybe, 1990 : XXXIX, 7-8). Par ailleurs, les guerres puniques montrent les effets indirects sur les royaumes hellénistiques. L'alliance d'Antiochos III avec Carthage aurait compromis son équilibre face à Rome, renforçant l'importance d'une diplomatie prudente et de concessions territoriales (Polybe, 1990 : XXI, 22). Ces conflits combinent pressions militaires, négociations et menaces de sanctions, démontrant que la diplomatie et la guerre étaient intimement liées dans l'expansion romaine.

Rome ne se contenta pas de vaincre militairement : elle développa des stratégies d'imposition diplomatique, combinant intimidation, récompenses et intégration culturelle. Les instruments principaux furent d'abord, le contrôle militaire indirect : maintien de garnisons, limitation des armées royales (ex. traité d'Apamée, 188 av. J.-C.) (Tite-Live, 1982 : XXXVIII, 38). Ensuite, l'alliances asymétriques et diplomatie cérémonielle : titres honorifiques, *amicitia*, échanges de présents, légats romains surveillant les affaires locales (Polybe, 1990 : XXII, 9). Et enfin, Les récompenses et le clientélisme : Rome favorisait certains rois ou cités pour consolider son

influence (ex. Pergame, Ptolémée VI), selon l'analyse de C. Nicolet : « Rome s'appuyait sur des alliances sélectives pour structurer un ordre politique stable » (C. Nicolet, 1976 : 220).

Les réactions hellénistiques furent diverses : coopération pragmatique, neutralité ou résistance ponctuelle. Certains rois, comme Eumène II, cherchèrent à tirer parti de l'ordre romain pour renforcer leur prestige interne, tandis que d'autres, comme la Ligue achéenne, payèrent le prix de leur opposition directe. Selon Erich Gruen, « la diplomatie hellénistique devint un exercice de survie dans un monde où Rome définissait les règles du jeu » (E. Gruen, 1992, p. 90). Ainsi, la confrontation diplomatique révèle un double mouvement : Rome impose son hégémonie par la combinaison de menaces militaires et de reconnaissance symbolique, tandis que les royaumes hellénistiques tentent de préserver autonomie et prestige, souvent avec des succès limités.

Conclusion

L'étude des relations diplomatiques entre Rome et les royaumes hellénistiques met en lumière une dynamique complexe, oscillant entre coopération, rivalité et intégration contrainte. De la reconnaissance mutuelle des puissances méditerranéennes à la mise en place d'un ordre impérial romain, la diplomatie apparaît moins comme un espace de négociation égalitaire que comme le laboratoire d'une hégémonie en gestation. Dans un premier temps, la diplomatie hellénistique conserva les formes classiques de la reconnaissance réciproque traités, serments, échanges d'ambassadeurs selon des codes hérités des relations inter-étatiques grecques. Les formules adoptées par Rome témoignaient d'une volonté d'adaptation au langage politique hellénique. Mais, dès les premières alliances avec Philippe V ou Antiochos III, la logique romaine du traité introduit un déséquilibre structurel. Les guerres macédoniennes, la destruction de Corinthe et le traité d'Apamée ont révélé les limites du dialogue diplomatique : à chaque crise, Rome substituait à la négociation la contrainte militaire, imposant des clauses restrictives et plaçant les royaumes sous sa surveillance.

Les royaumes hellénistiques, loin d'être de simples victimes, développèrent cependant des stratégies d'adaptation : coopération intéressée, utilisation du prestige romain dans les affaires internes, et maintien des apparences d'autonomie. La diplomatie devint un espace d'équilibre fragile, où la soumission se drapait dans le langage de la réciprocité. Ainsi, de la coopération diplomatique à la sujétion politique, se dessine une véritable mutation du pouvoir méditerranéen. L'ordre hellénistique, fondé sur la pluralité des royaumes, la négociation et l'équilibre des forces, cède progressivement la place à un ordre impérial unifié où la diplomatie devient instrument de gouvernement. Les ambassades, les alliances et les traités, loin de disparaître, furent intégrés au système romain comme moyens d'expression de sa domination.

L'hégémonie romaine ne s'est pas imposée seulement par les armes, mais aussi par la maîtrise du discours diplomatique. Dans la forme même de la reconnaissance offerte aux royaumes, Rome construit la légitimité de son pouvoir.

Références bibliographiques

Sources

Polybe, *Histoires*, 1990, éd. et trad. F. W. Walbank, CUF, Paris, Les Belles Lettres, 1052p.

Tite-Live, 1982, *Histoire romaine*, éd. et trad. P. Jal, CUF, Paris, Les Belles Lettres, 940p.

Bibliographie

NICOLET Claude, 1976, *Rome et la conquête du monde méditerranéen (264–27 av. J.-C.)*, Paris, PUF, 320p.

WILL Édouard, 1982, *Histoire politique du monde hellénistique (323–30 av. J.-C.)*, Paris, PUF, 284p.

VIDAL-NAQUET Pierre, 1996, *Le miroir brisé : essai sur la tragédie grecque et la pensée politique*, Paris, La Découverte, 231p.

GRUEN Erich, 1992, *Culture and National Identity in Republican Rome*, Ithaca, Cornell University Press, 301p.

BRISCOE John, 2007, *Rome and the Mediterranean World 218–133 BC*, Cambridge University Press, 203p.

MILLAR Fergus, 1993, *The Roman Near East, 31 BC–AD 337*, Cambridge, Harvard University Press, 188p.

NICOLET Claude, 1976, *Rome et la conquête du monde méditerranéen (264–27 av. J.-C.)*, Paris, PUF, 203p.

Millar Fergus, 1993, *The Roman Near East, 31 BC–AD 337*, Cambridge, Harvard University Press, 301p.

GRUEN Erich, 1992, *Culture and National Identity in Republican Rome*, Ithaca, Cornell University Press, 285p.

BRISCOE John, 2007, *Rome and the Mediterranean World 218–133 BC*, Cambridge University Press, 185p.